

Vivre  *à Paucourt*
LOIRET



Mars 2012

Rédaction Mairie de Paucourt

Editorial.....p. 3

Informations municipales.....p. 4 à 8

- Mairie mode d'emploi
- Commission d'urbanisme et travaux
 - Aménagement de la route de Montargis (RD 815)*
 - Travaux réalisés en 2011*
 - Urbanisme et environnement*
- Commission animation Information
 - Relations avec les associations*
 - Evènements*
- Commission des affaires scolaires
- Le CCAS

Paucourt et l'agglomération.....p. 9 à 11

- Police Intercommunale
- Internet
- Les transports
- La maison de la forêt
- La bibliothèque

Cadre de vie et environnement.....p. 12

- Smirtom
- La forêt
- Eclairage public
- Règles de bon voisinage

Vie des associations.....p. 13 à 17

- Les Roues dans l'AME
- L'Amicale des Parents d'Elèves
- Association Paucourtoise d'Activités Musicales
- Association pour la Promotion des Activités Forestières
- Sports et Loisirs Paucourt
- Judo club Paucourtois
- Les Heures Claires
- Tennis Club de Paucourt
- Le Comité des Fêtes

Le Saviez-vous ?.....p. 18/19

Nos joies nos peines.....p. 19

Madame, Mademoiselle, Monsieur,

Quand vous lirez ce bulletin municipal, l'année 2012 sera déjà bien entamée. Permettez-moi cependant de vous présenter mes meilleurs vœux de santé et de bonheur. En ces temps difficiles liés à la crise, j'ai une pensée particulière pour ceux de nos concitoyens qui en subissent le plus durement les effets.

Cette crise a également des conséquences sur les finances des collectivités locales avec une diminution ou une stagnation des dotations de l'Etat et des subventions des collectivités partenaires (Conseil Général et Conseil Régional).

Le budget communal 2012 devra tenir compte de ce contexte avec en particulier une recherche maximale d'économie sur les frais de fonctionnement et cela tout en maintenant les investissements prévus.

Ainsi, l'arrivée à échéance de plusieurs emprunts nous permettra de réemprunter sans alourdir notre dette et donc sans augmentation des impôts communaux.

Vous pourrez prendre connaissance des projets 2012 dans les pages de ce bulletin consacrées aux commissions municipales.

D'autre part, nous avions prévu en 2011 une réunion publique qui pour des raisons matérielles n'a pu se tenir. Cette réunion aura donc lieu cette année, le vendredi 23 mars à la Salle de la Clairière. Lors de cette rencontre, nous vous présenterons un bilan d'étape et les perspectives pour les 2 années à venir avec un temps d'échange et de dialogue avec les participants.

Pour conclure, je tiens à saluer la vitalité et les multiples activités de l'ensemble de nos associations paucourtoises. En ces temps de tentation de repli sur soi, d'individualisme, le dynamisme de tous ces bénévoles est un formidable outil de cohésion sociale et de « bien vivre » dans notre commune.



Bernard DELAVEAU

A handwritten signature in black ink, appearing to read 'B. Delaveau', written over a horizontal line.

Mairie mode d'emploi

Horaires et coordonnées

La mairie est ouverte du lundi au vendredi de 14h à 18h et le samedi de 9h30 à 12h.

Téléphone : 02 38 85 40 16.

Télécopie : 02 38 85 33 38.

Adresse Internet : mairie.paucourt@wanadoo.fr

Numéros de téléphone de la commune :

Salle de la Clairière : 02 38 98 43 23

Ecole : 02 38 85 84 28

Cantine : 02 38 93 95 73

Stade : 02 38 89 37 89

Commission d'urbanisme et travaux

Aménagement de la route de Montargis (RD 815)

Echelonnement des travaux

L'enfouissement des réseaux, qui a été réalisé l'année dernière, constituait la première phase de l'opération de réhabilitation de cette voie. Nous allons maintenant commencer la seconde phase qui consiste à aménager la surface afin de sécuriser les différents moyens de circulation. Le premier souci étant évidemment la protection des piétons, deux types de cheminement seront créés : une large allée à circulation partagée entre piétons et cyclistes sur le côté nord-ouest et une allée piétonne plus étroite sur le côté sud-est. Ces cheminements seront séparés de la chaussée par des bandes végétalisées aussi larges que possible. Des plantations d'arbres seront effectuées sur les parcelles non encore bâties et des percées (cônes de visualisation) maintiendront les vues sur les plaines et la forêt. Pour des raisons de contraintes budgétaires imposées par l'AME, cette seconde phase se décomposera en deux parties. La première ira du rond point au carrefour du chemin des Huit Arpents. Elle débutera début juin, par une modification de la géométrie du gira-

toire qui présente un axe trop rectiligne entre la rue de la Vallée et la route de Montargis, ce qui incite certains inconscients à circuler à contre-sens.

Projets et Etudes de faisabilité pour 2012

Les résultats des études engagées permettront aux élus de faire un choix dans le cadre d'un budget sans augmentation des impôts locaux. De nouveaux emprunts ne sont réalisés que lorsque des emprunts précédents sont arrivés à échéance.

Bâtiments : Réfection partielle de la toiture de la partie ancienne de l'école; démolition des classes préfabriquées situées dans la cour; traitement acoustique de la salle de réunion de « La Clairière »; modification des locaux de stockage de la grande salle; construction d'un garage pour les services techniques; pose de gouttières salle de la Clairière.

Voirie et environnement : Enfouissement des réseaux route de La Chapelle St Sépulcre et aménagements de sécurité; réfection d'une partie du chemin de La Motte et de la route de Cepoy; réfection des enduits des trottoirs rue des Ecoles; aménagement de la parcelle face à la mairie.

Travaux réalisés en 2011

L'entretien de la voirie communale a été assuré par les employés du service technique en fonction des besoins. Comme chaque année une entreprise a effectué les reprises de chaussée nécessitant un matériel spécialisé.

La signalisation horizontale (bandes blanches) a été rénovée par une entreprise spécialisée.

Plateau sportif : L'entreprise qui a réalisé les travaux a procédé à une correction des principaux défauts

après acceptation d'un compromis par la municipalité.

La cantine scolaire et la Salle de la Clairière ont fait l'objet de travaux d'insonorisation qui se sont révélés très efficaces.

Les terrasses de la Salle de la Clairière ont été rénovées pour stopper les infiltrations.

Urbanisme et environnement

Cadre de vie

L'amélioration du cadre de vie n'est pas du seul ressort de la municipalité. Beaucoup de nos concitoyens y participent par le fleurissement des pieds de clôtures. Cette pratique nous vaut des compliments de la part de nombreux visiteurs de la commune. Il nous faut persévérer dans cette voie en veillant toutefois à ne pas gêner la circulation des piétons. Pensez à tailler les haies qui débordent sur le trottoir et gênent les piétons.

Ordures ménagères

Il arrive trop souvent que des sacs ayant été déposés à même le trottoir soient vidés de leur contenu par des chats ou des chiens errants. Il incombe alors aux riverains de nettoyer l'espace public, ce qui n'est pas toujours fait rapidement. Il est donc préférable que chacun dispose d'un bac fermé qui sera vidé par le service de ramassage.

Sécurité passive

Entretien des trottoirs -Le code d'urbanisme précise que l'entretien quotidien des trottoirs incombe aux riverains, notamment pendant les épisodes neigeux ou de verglas. En cas d'accident leur responsabilité peut-être mise en cause par les victimes et leurs assureurs.

Stationnement

L'encombrement par des véhicules de cet espace destiné à la sécurité des piétons peut entraîner les mêmes conséquences. Il faut donc rappeler que le lieu de stationnement des véhicules est d'abord dans les propriétés, sinon sur la chaussée ou dans les parcs existants.

■ *L'adjoint aux travaux et à l'urbanisme : Michel GIRARDY*



- Lignes et Réseaux Electriques HT/BT
- Eclairage Public et Signalisation Tricolore
- QUALIFELEC - ME4 - TN4 - RT



Tél : 02.38.28.32.00

RUE DU DOCTEUR SCHWEITZER - 45200 AMILLY

Commission Animation Information

Relations avec les associations

Les associations sont soutenues dans leurs efforts par des subventions attribuées par la municipalité. Elles bénéficient par ailleurs de toute l'aide matérielle et logistique que la commune et le personnel communal peuvent leur apporter à l'occasion des événements qu'elles organisent (Fête de la Pomme, Vide Greniers, Tournois sportifs, 14 juillet, Fête de la Forêt, notamment...).

On en peut que se féliciter par ailleurs de la vitalité et de l'implication de tous les bénévoles quel que soit leur niveau de responsabilité. Cette vitalité se manifeste par les contacts récents entre responsables d'associations dans le but de mutualiser les moyens matériels, la réflexion, ainsi que dans le but d'harmoniser les calendriers d'activité.

Ces contacts, cette volonté commune de faire vivre notre village, va se concrétiser dans plusieurs événements menés par plusieurs associations conjointement :

- Un carnaval dinatoire organisé conjointement par l'Amicale des Parents d'Elèves et le Comité des Fêtes qui aura lieu le 24 mars 2012 dans le village et à la Salle de la Clairière,
- un événement festif et convivial : La St Jean des Bénévoles qui aura lieu le 23 juin en soirée au stade. L'objectif, remercier et rassembler tous les bénévoles du village à travers un apéritif pris en commun et poursuivi par ceux qui le souhaitent par un dîner à la bonne franquette, sans oublier le feu de la St Jean surprise.

Evènements

La commune a par ailleurs accueilli au cours des derniers mois les événements suivants :

- **théâtre** : Le Ravissement d'Adèle (Férocerie Villa-geoise) de Rémi De Vos, spectacle réalisé par le théâtre de l'Arabesque, le **Dimanche 27 novembre** à 17h à la Salle de la Clairière.

- **jazz, le Dimanche 29 janvier 2011** avec le Hot Club du Gâtinais, « Organistiquement Vôtre », trio, saxophone, orgue, batterie, composé de Thierry Ollé, Guillaume Nouaux et Carl Schlosser .

Les prochains événements en vue sont ?

Commission des Affaires scolaires

L'école

Tél : 02 38 85 84 28

Effectif 2011-2012 et organisation pédagogique : 83 élèves pour 4 classes

Mlle DELOBEL

P.S.....15

M.S.....8

Mme CHABERT

G.S.....10

C.P.....10

Mme RAISONNIER

C.E.19

C.E.213

Mlle CHAUSSY

C.M.1 8

C.M.2.....10

La directrice, Mme.Raisonniér est déchargée de classe le jeudi.

Informations municipales

Inscriptions :

Pour les petits qui fréquenteront pour la première fois : se présenter à la Mairie puis à l'école dès le mois de mai, muni des documents suivants : livret de famille et carnet de santé.

Pour les élèves ayant déjà fréquenté une école : mêmes documents que précédemment + certificat de radiation de l'école d'origine.

Cantine : tél : 02 38 93 95 73

Elle fonctionne tous les lundi, mardi, jeudi et vendredi en période scolaire avec 2 services. Les inscriptions se font en mairie. Les paiements s'effectuent également en mairie en fin de mois.

Tarifs 2011-2012 : 3,60 € (si QF inférieur à 900 € le tarif est réduit à 2,45 €)

Les repas sont livrés en liaison chaude par le restaurant scolaire de Montargis.

Garderie du matin et/ou du soir

Tarif 2011-2012 : 1,50 € le ticket

A noter que la garderie du soir est assurée jusqu'à 18h15 (heure limite à ne pas dépasser).

Activités sportives

Elles sont encadrées en partie par des intervenants qualifiés :

M. Joël Dubois intervient le vendredi matin (financement communal), Des spécialistes interviennent avec un financement d'agglomération : Tennis et



Escrime pour les sports individuels, Basket et Rugby pour les sports collectifs.

A noter que les classes de Mmes Raisonnié et Chaussy bénéficient également d'une initiation au judo (à la salle de la Clairière) avec M. Talens qui intervient bénévolement.

Personnel communal

- Mme Laurence POINTEAU est ATSEM à temps complet avec les petite et moyenne sections .Elle assure aussi la garderie du soir.

- Mme Valérie BERNU intervient le matin avec la grande section maternelle. Elle assure également la surveillance de la cantine scolaire.

- Mmes Nathalie VILAINE et Edith MIDOU ont en charge le service de restauration scolaire.

- Mme MIDOU assure la garderie du matin alors que Mme VILAINE intervient pour dédoubler la garderie du soir quand l'effectif dépasse 21 élèves.

Comité des parents

Ont été réélus pour 2011-2012 :

Mmes C. DELAVEAU – L. KERLEO – V. POTTIER – C. MAILLARD et C. VAILLANT.

MM. S. ORUS PLANA - J. RONDEAU et R. SZAFRAN.

Le Centre Communal d'Action Sociale (CCAS)

Le C.C.A.S a un rôle d'accompagnement, d'écoute, d'information, d'orientation, de soutien, et d'aide à tout Paucourtois en difficulté, passagère ou non. Il peut :

- vous aider dans vos démarches administratives (ex : demande d'aide sociale « légale », demande d'attribution du RMI, établissement de tout dossier à caractère social, etc.) ;

- vous fournir, après examen du dossier, une aide financière exceptionnelle (ex : règlement d'une facture EDF, chauffage, ...) ou une prestation en nature (bon ou colis d'alimentation) ;

- vous apporter des informations sur les services d'aide aux familles, les possibilités de maintien à domicile des personnes âgées ou handicapées.

Pour toutes ces démarches, prenez rendez-vous à la Mairie où seront instruits les dossiers d'aide sociale.

Par ailleurs, chaque année, le CCAS organise un repas pour nos seniors ainsi qu'une distribution de colis de Noël.

CCAS (suite)

Quelques numéros de téléphone pour vous aider :

- ✓ **ADAPA** (Aide à Domicile Aux Personnes Âgées).....02 38 95 08 30
- ✓ **ADMR** (association de service à domicile).....02 38 95 42 49
- ✓ **Télé assistance : Présence verte**.....02 38 60 55 89
Age d'Or Service.....02 38 26 02 02
Pour les sociétaires MAIF ou leurs proches.....05 49 32 24 45
- ✓ **Accueil à la journée de personnes handicapées physiques ou psychiques**
(Centre des Quatre Saisons).....02 38 85 33 04
- ✓ **Accompagnement dans les déplacements de la vie quotidienne (Age d'Or Service)**02 38 26 02 02
- ✓ **Portage des repas à domicile (SEMURPA)**.....02 38 93 34 18
- ✓ **Seniors & Handicap**.....06 63 54 32 80
- ✓ **ORPADAM-CLIC** (Office des Retraités et Personnes Âgées du District
et de l'Agglomération Montargoise - Centre Local d'Information et de Coordination).....02 38 85 85 33

L'Association Accueil Alzheimer

Loiret a pour mission d'offrir des lieux d'accueil non médicalisés aux personnes atteintes de la maladie d'alzheimer.

Les accueils de jour se veulent :

- une alternative permettant aux familles de garder leurs proches à domicile le plus longtemps possible,
- un soutien afin d'éviter l'épuisement dû à la vie au quotidien avec une personne désorientée,
- une aide au malade en lui permettant de retrouver ou maintenir une vie sociale,
- une aide aux familles par un espace d'échanges de communication et de soutien mutuel,
- une étape afin de préparer une entrée éventuelle en institution.

Accueil de jour de l'AME sur rendez-vous, le jeudi de 10h à 17 h à l'Auberge de Jeunesse de Cepoy (25 quai du port, 45120 - CEPOY - tél. : 02 38 95 35 44 ou 06 30 26 37 34)

L'ORPADAM-CLIC peut également apporter une aide au maintien à domicile des personnes âgées. Il propose une démarche gratuite à domicile pour évaluer les besoins, guider et orienter les familles et coordonner les interventions à domicile. (ex : aide gratuite aux démarches administratives, service de pédicure pour les personnes non imposables sur le revenu, services de petit dépannage, etc.)

Si vous souhaitez apporter votre aide, vous serez accueilli(e) sur rendez-vous au 22 rue de Crowborough.

AETI

**151 chemin des grands genêts
45200 PAUCOURT**

Dominique MOREAU

**Équipement électrique, dépannages.
Chauffage électrique (partenaires EDF)**

Tél. 02 38 98 03 72 • Port : 06 09 42 79 11
Adresse internet : moreau.aeit@orange.fr

Paucourt et l'Agglomération

Police Intercommunale

Comme nous l'avions proposé dans notre programme municipal, une police intercommunale vient d'être créée par l'agglomération Montargoise. Elle concerne les communes de Cepoy, Corquille-roy, Pannes et Paucourt. Il s'agit d'une police municipale de proximité qui interviendra dans les demandes de la prévention, de la lutte contre les incivilités et la sécurité routière.

Le nouveau service, basé à Cepoy, sera effectif au mois d'avril.

Internet

L'équipement de la commune et l'amélioration du réseau doivent se faire dans le cadre d'une Délégation de Service Public initiée par le Conseil Général qui a pris effet à partir de février 2011.

La montée en débit de l'ADSL, le débit disponible doivent se faire par l'intermédiaire d'opérations d'amélioration des possibilités du réseau téléphonique, support de la technologie ADSL (dégroupage à la sous boucle locale). Le projet inclut notamment le déploiement d'environ 63 Nouveaux Répartiteurs téléphoniques dits NRA Zones d'ombre dans un délai de 24 mois soit d'ici février 2013 sur tout le département. Ce qui aura pour effet de rendre éligible à l'ADSL la quasi-totalité des lignes téléphoniques. La commune de Paucourt est incluse dans ce schéma.

Les transports

Ramassage scolaire

En direction du Lycée en Forêt : passage entre 8h05 et 8h11.

En direction des Lycées Château Blanc, Durzy et Jeannette Verdier: passage entre 7h23 et 7h30.

Tout paucourtois peut emprunter les bus de ramassage scolaire, s'il reste des places disponibles.

FLEXO,

les transports à la demande fonctionnent :

- Sur simple réservation téléphonique la veille,
- Aux horaires indiqués dans le guide,
- A partir d'un point d'arrêt Amelys.

Comment procéder ?

- Repérer l'horaire qui vous intéresse,
- Appeler le 02 38 85 28 53 au plus tard la veille de votre déplacement et le samedi pour le lundi,
- L'hôtesse enregistre votre réservation, c'est simple !
- Amelys vous rappelle avant 18h00, pour vous communiquer l'horaire de passage,
- A l'heure convenue, soyez prêt à l'arrêt de bus,
- Un véhicule signalé Amelys viendra vous chercher pour vous emmener à destination.

Quels horaires ?

- Depuis Paucourt, le mercredi et le samedi, arrivées à Mirabeau à 9h00 et 14h,
- Vers Paucourt, le mercredi et le samedi, départs de Mirabeau à 11h et 16h15.

Flexo peut-être utilisé avec tous les titres de transport Amelys (sauf abonnement Tam-Tam) . Si vous n'avez pas de titre de transport, le conducteur vous vendra un ticket unité.

Les heures d'ouverture du service de réservation :

Le lundi : 14h00 - 17h00,

du mardi au samedi : 8h30 - 12h00 et 14h00 - 17h00.



4, Quai du Canal
45120 Chalette-sur-Loing

SAS Jean Roggiani

Entreprise de peinture****

Décoration - Papiers peints - Revêtements de sols et murs

Carrelages - Faïence

Ravalement de façades

Isolation thermique par l'extérieur

Tél. 02 38 93 14 64 - Fax 02 38 89 09 08

Maison de la Forêt de l'Agglomération de Montargis Paucourt

2012, l'année des insectes

Dès le mois de mai, la Maison de la Forêt transformera ses **trois espaces thématiques** avec l'accueil d'une exposition itinérante "**Les insectes bâtisseurs**". Cette exposition proposera une découverte de nids construits par les insectes dits sociaux tels que les abeilles, les guêpes, les fourmis et les termites. A travers maquettes, panneaux, objets authentiques, manipulations et vidéos, ces nids révéleront une très importante variété de formes, de structures, et de matériaux utilisés et pourront présenter un intérêt pour l'homme au niveau architectural, énergétique, alimentaire ...

En complément en forêt, des sentiers d'interprétation sont toujours accessibles tels le parcours des sculptures, le sentier du blaireau, le parcours du geai, le parcours des papillons. Véritable jeu de piste, ces sentiers s'accompagnent d'un livret et de panneaux d'interprétation destinés à découvrir l'écosystème forestier ou plus spécifiquement les papillons.

Nouveau : le sentier GPS. Il permet une balade interactive, ludique et éducative en associant la technologie GPS à la découverte du patrimoine forestier. Un GPS et un livret sont mis à disposition afin de découvrir des lieux souvent méconnus tels la Pierre du Gros Vilain, la Hutte ... ou des curiosités telles le hêtre à deux jambes. Enigmes et découvertes interactives au rendez-vous...



Activités ludiques à chaque vacances scolaires

La Maison de la Forêt propose lors de chaque période de vacances scolaires une journée avec un intervenant (marionnette, cerf-volant...). Cette rencontre est accompagnée les autres jours d'ateliers de construction pour protéger les oiseaux ou autres animaux de la forêt...

Evènements 2012

ARTISTES DANS LA FORÊT en mai la Maison de la Forêt accueille des artistes du bois afin de partager leur passion et nous faire découvrir leur savoir-faire. Plusieurs artistes (sculpteurs, plasticiens, peintres) réaliseront une ou plusieurs œuvres sur la thématique « Insectes », chaque artiste ayant sa propre vision sur la thématique retenue.



NOCTURNES en août la Maison de la Forêt propose quatre

rendez-vous nocturnes en forêt, au cours desquels les visiteurs découvrent de nombreuses installations lumineuses placées dans les arbres ... univers inattendu au cœur de la forêt de Montargis !

WEEK-END CHAMPIGNONS en octobre – nature, culture et gastronomie

Un rendez-vous pour connaître les champignons, mais aussi des artistes passionnés de champignons.

Retrouvez l'actualité de la Maison de la Forêt sur son site internet :

<http://www.agglo-montargoise.fr/maisondelaforet>

Paucourt et l'Agglomération

**Retrouvez l'actualité de la Maison de la Forêt
sur son site internet : <http://www.agglo-montargoise.fr/maisondelaforet>**

Nous vous rappelons que dans le cadre des activités organisées par la Maison de la Forêt, nous recherchons une ou plusieurs personnes pouvant héberger un ou plusieurs artistes intervenant lors de nos manifestations. Cet hébergement sur place est l'occasion de permettre à ces artistes de rester immergé au sein de Paucourt, le temps d'une nuit ou du week-end et surtout l'occasion de découvrir, partager des moments uniques. Toute personne intéressée est priée de nous contacter à la Maison de la Forêt au 02 38 98 17 59

La Maison de la Forêt est ouverte le mercredi, samedi et dimanche hors vacances scolaires du mercredi au dimanche pendant les vacances scolaires de la zone A,B et C de 9h à 12h et de 14h à 17h.

**Renseignements : Maison de la Forêt, 94, rue de l'église, 45200 PAUCOURT, Tél : 02 38 98 17 59,
E-mail: maisondelaforet.ame@orange.fr, Site : agglo-montargoise.fr/maisondelaforet/**

Tarif animation : 5 € ; gratuité pour les enfants de moins de 7 ans, tarif pass animation : 15 € – carte annuelle offrant la possibilité d'assister à toutes les animations de la Maison de la Forêt (atelier, sentier, chasse aux papillons, ... autant de fois que vous le souhaitez durant l'année 2012).

La bibliothèque

Situé au premier étage de la Maison de la Forêt, le Point Lecture de Paucourt est ouvert tous les mercredis de 14h à 17h (hors vacance scolaires). 2000 ouvrages vous sont proposés dans les sections jeunesse et adulte. Avec ce Point Lecture intégré au réseau AGORAME, vous avez accès aux livres, CD, DVD de toutes les bibliothèques et médiathèques de l'agglomération.

Venez donc nous voir. Vous serez accueillis par une personne bénévole qui vous présentera notre fonds et les avantages du fonctionnement en réseau des bibliothèques. Vous pourrez exprimer vos besoins, vos préférences. Tous ensemble, nous pouvons œuvrer pour rendre notre Point Lecture attractif à un maximum de Paucourtois.

Smirtom

Tél 02 38 87 37 38

<http://www.cc4v.fr/smirtom.html>

Collecte des ordures ménagères (OM) et collecte sélective(CS) :

Rappel des modifications en vigueur depuis 2011 :

- **O.M. le jeudi matin** (bac ou sac à sortir le mercredi soir)

- **C.S. le vendredi soir** (bac jaune à sortir avant 18h)

Attention ! : un jour férié, précédant le ramassage dans la semaine, repousse la collecte au jour suivant.

La collecte sélective (emballages et papiers) n'a lieu que tous les quinze jours (les semaines impaires)
Pas de verre dans les bacs jaunes.

Pour le verre, des containers sont installés en bas de la rue du Stade. Tous les utilisateurs doivent faire un effort pour maintenir le site propre.

Déchetterie d'Amilly :

Horaires d'ouverture : de 8h à 11h45 et de 13h30 à 16h45 du lundi au samedi

Les Paucourtois disposent là d'une déchetterie proche qui accepte végétaux, encombrants y compris appareils ménagers, ferrailles, bois, cartons, emballages, verres, piles, batteries, mais pas les ordures ménagères (ramassage au porte à porte).

Les végétaux sont transférés et traités à la déchetterie de Corquilleroy.

Les gravats, quant à eux, ne sont acceptés qu'à la nouvelle déchetterie du parc de Chaumont à Corquilleroy.

Eclairage public

Règles de bon voisinage

Les Roues Dans l'AME

L'association se mobilise le dimanche 22 avril 2012 à travers une journée randonnée VTT et pédestre. Des circuits de VTT (30 et 45 km), de VTT en famille (circuit de 14 km), de ballade pédestre (8 km ou 14 km) sont proposés à tous et à toutes.

Une participation sera demandée : 5 € pour les randonnées à VTT, 4 € pour le VTT familial, 4 € pour la ballade pédestre, gratuit pour les moins de 10 ans. Les ravitaillements sont prévus pour les parcours VTT et marche de 14 km. N'oubliez pas votre casque VTT !!

Tous les bénéfices seront reversés à la lutte contre la maladie d'Alzheimer.

L'Amicale des Parents d'Elèves

L'amicale des parents d'élève de Paucourt est une association à but non lucratif constitué de personnes bénévoles qui organisent des événements tout au long de l'année scolaire afin d'agrémenter la scolarité de nos enfants en finançant une partie de la coopérative scolaire ou en organisant des moments festifs comme le carnaval ou la kermesse.

Les prochaines grandes dates à retenir sont le **carnaval** qui aura lieu le **samedi 24 mars 2012** en collaboration avec le comité des fêtes, alors pensez d'ors et déjà à votre déguisement pour les petits mais aussi les grands.

Et le **vide grenier** qui se déroulera le **dimanche 27 mai 2012**.

A noter également qu'un atelier créatif autour du thème de carnaval sera organisé le mercredi 21 mars. Les membres du bureau sont cette année :

Présidente : Indiana RONDEAU

Secrétaire : Virginie BIZOT

Trésorière : Virginie POTTIER

Vice Présidente : Caroline DELAVEAU

Secrétaire Adjointe : Lise CAILLOD

Trésorière Adjointe : Hélène ORUS PLANA



L'amicale compte aussi de nombreux bénévoles très actifs sur qui nous pouvons toujours compter. Nous tenons particulièrement à remercier Nathalie VILAIN pour sa participation depuis de si nombreuses années ainsi que l'ensemble des employés communaux et la municipalité pour leur soutien et leur aide si précieuse.

APAM (Association Paucourtoise d'Activités Musicales)

L'APAM propose des activités pour vos enfants, dès l'âge de 4 ans, une approche ludique de la musique, des activités culturelles pour tous ; un cours d'essai vous est offert, les inscriptions aux différentes disciplines sont possibles tout au long de l'année.

Les tarifs de l'association (agrée JEP) sont disponibles en mairie et/ou sur demande au 06.89.95.83.79 (tickets CAF acceptés).

Musique, art, sport, détente :

- Piano-Synthé (avec Mr J.Lelievre)
- Guitare (avec Mr S.Foy)
- Eveil/Jardin musical (avec Mr S.Foy)
- Batterie (avec Mr S.Burgevin)
- Gym d'entretien pour adultes (les jeudis avec Mme C.Cheron)
- Arts plastiques/jeunes (les jeudis avec Mme G.Nacarro)

Les activités sont organisées et encadrées par des professeurs qualifiés. Les stages (à thème) se déroulent durant les vacances scolaires, en fonction du nombre de participants ; les autres cours s'arrêtent durant les vacances. Des places sont toujours disponibles, en cours individuel (musique - cours à l'école) et en cours collectifs (gymnastique, dessin, éveil - cours à la salle de la clairière).

Renseignez-vous au 06.89.95.83.79.

Sur vos agendas :

Les musiciens vous invitent salle de la Clairière, entrée gratuite :

- **Soirée Musicale du 11 Mai 2012, 20 h 30.**
- Un **goûter de fin d'année** regroupera les adhérents **le 28 Juin 2012** dès 18 h 00. Les élèves d'arts plastiques y exposeront leurs travaux.

Donnez nous votre avis : nous envisageons l'ouverture d'un cours de danse enfant pour la rentrée de Septembre 2012. Ce projet ne pourra aboutir que si nous avons une idée du nombre de participants (et de leur âge). Merci de nous contacter si vous êtes intéressé (06.89.95.83.79).

Présidente : Mme Lapeyrade, Trésorier : Mr Moreau, Secrétaire : Mme Brémont.



APAF (Association pour la promotion des Activités Forestières)



Le nouveau bureau :

Alain PRESLE - Président
Yannick GALLUTI - Vice Président
Florence PAULARD – Secrétaire
Denis GOULARD – Trésorier
Jonathan LEFEVRE – trésorier adjoint

Les projets : la fête de la forêt va revivre, ce ne sera pas pour 2012 mais probablement pour 2013 ou 2014.



Judo club Paucourtois

Notre club propose des cours de JUDO et JUJITSU, destinés aux enfants et aux adultes. L'enseignement dispensé dans notre dojo s'inscrit dans une pratique traditionnelle de l'art martial. Une pratique où chacun pourra s'épanouir, quel que soit son âge, sa condition physique et son niveau technique.

Les plus jeunes découvriront au travers du judo une discipline complète. Ils pourront y développer des qualités de motricité, de souplesse et d'habileté le tout dans un esprit ludique. Ils s'initieront également à la vie en société dans des disciplines à traditions.

- **Baby-judo** Année 2006 à 2008
(de 17 h 45 à 18 h 30)
- **Judo / Perfectionnement** Année 2000 à 2005
(18 h 30 à 19 h 30)
- **Judo / Perfectionnement** Année 1999 à vétérans
(18 h 30 à 19 h 30)
- **Jujitsu pour adolescents et adultes** (19h30 à 20 h45)

Au travers du jujitsu, les adultes découvriront une méthode de self-défense avant tout réaliste, mais aussi accessible à toutes et à tous. D'une part, à l'aide d'une pédagogie très concrète, l'acquisition technique se réalise très facilement. Cette méthode apportera une véritable confiance en soi. Un travail physique intense développera des qualités telles que la souplesse et la tonicité et améliorera la condition physique en général. D'autre part, notre ensei-



gnement s'appuie sur des valeurs morales de maîtrise de soi et de respect de l'autre.

Dès l'âge de 7 ans les judokas peuvent participer à des rencontres départementales et /ou régionales.

Le 8 janvier 2012 pour la première fois, le JCP a présenté un jeune à l'Open Départemental JUJITSU, en Fighting (combat) à St Jean-le-blanc. Ce jeune compétiteur a terminé la compétition sur le podium, 1er de sa catégorie Junior, KYU (Ceinture de couleur). Compliments à notre valeureux représentant !

Calendrier 2012 :

- **Une rencontre interclubs** est programmée pour le dimanche 12 Février 2012 offrant aux plus jeunes judokas de participer à leur première compétition amicale.
- **Des vacances multisports** sont organisées durant les vacances de Pâques. Renseignements et inscriptions lors des cours et/ou par téléphone (M. Yoann TALENS).

Le Judo Club PAUCOURTOIS, invite petits et grands à (re)découvrir cette activité sportive. Enfants (dès 4 ans) ou adultes (pas d'âge limite).

Tarifs et renseignements disponibles en mairie et/ou au 06.89.95.83.79.

Tous ces cours sont encadrés par Yoann TALENS, professeur de judo diplômé d'état, tél. 06.81.96.07.77.

Sports et Loisirs Paucourt

Les Heures Claires



Créée il y a une trentaine d'années pour ceux qui n'avaient plus l'âge de pratiquer le football ou le judo, notre association a pour but de proposer aux seniors des activités qui leur permettent de créer des liens d'amitié et de solidarité avec des personnes de mêmes générations.

Nous pouvons estimer qu'en trente ans la population paucourtoise s'est accrue de plus de 50 % pour atteindre désormais le millier. Les seniors qui n'exercent plus d'activité professionnelle comptent pour un peu plus d'un quart. Grâce aux activités nouvelles le nombre de nos adhérents a plus que doublé en 5 ans et représente le tiers de la catégorie concernée. Toutes les propositions d'activités seront examinées par les membres du bureau afin d'élargir l'offre et de renforcer les effectifs.

Afin d'officialiser un état de fait, une modification des statuts sera proposée pour permettre d'accueillir tous ceux qui souhaitent participer à certaines des activités que nous sommes les seuls à organiser dans la commune.

ACTIVITES PERMANENTES (selon la saison) :

Lundi à partir de 14 heures : pétanque

Mardi de 9 heures à 12 heures : randonnée à vélo sans recherche de performance (animateur M. Lapeyrade, 06 89 95 83 79)

Mercredi à partir de 14 heures : initiation à l'utilisation d'un ordinateur (internet).

(Animateurs M. et Mme Boulay : 02 38 93 17 51)

Jeudi à partir de 14 heures : randonnée pédestre sans

recherche de performance (animateur M. Pigoni : 02 38 93 67 99)

Vendredi à partir de 14 heures 30 : jeux de tarots et de belotte ou autres.

Jeu de Scrabble en duplicate un mercredi par mois

(Animatrice Mme Joudrier : 02 38 93 11 48)

et initiation au golf (dates concertées avec l'animateur M. Joudrier : 02 38 93 11 48)

ACTIVITES TRADITIONNELLES

Janvier : Galette des rois

Novembre : repas convivial après l'assemblée générale

ACTIVITES OCCASIONNELLES

En fonction des opportunités nous proposons des excursions d'une journée. Les inscriptions sont closes pour le spectacle et chansons d'opérette, la journée en Champagne et la journée en Touraine, mais pour la journée proposée en juin, avec visite de Giverny (Maison de C. Monet) et visite de Rouen, les inscriptions sont encore recevables.

COMPOSITION DU BUREAU

Président : M. Girardy. Renseignements : 02 38 93 37 63

Secrétaire : Mme Girardy

Trésorier : Mr Fourniols

Membres : Mmes Aubry, Bourdy, Dragan, Lapeyrade, Goussard, Préteux ; Ms Joudrier, Péguy, Pigoni, Préteux.

Tennis Club de Paucourt

2011, une année bien remplie

Les stages d'été

En effet, comme l'an passé, les stages d'été ont fait le plein de jeunes entre le 4 et le 29 juillet ; les cours étaient assurés par Thomas Garnier professeur diplômé d'Etat de l'ATAME (Amis du tennis de l'agglomération montargoise et rives du Loing) et s'adressaient aux jeunes de la commune ou en vacances à Paucourt. Ce stage leur a permis de faire connaissance, de découvrir le tennis, de se perfectionner et d'organiser des matchs entre eux.

Le tournoi de Paucourt (juin 2011)

La participation à tout niveau a été forte sauf chez les dames. Se déroulant sur une semaine, les joueurs inscrits ont ainsi pu participer à plusieurs tournois. Nous avons suivi avec plaisir des jeunes joueurs en progression, réaliser des tournois de bon niveau.

Les finales ont été suivies par les remises des lots en présence de Monsieur Le Maire. Le pot de l'amitié a permis de réunir joueurs, parents et amis.

Les défauts du court ont été corrigés comme prévu avant la rentrée scolaire.

2012, une saison à construire

Nouveauté : Thomas Susbielle a proposé ses services au club pour entraîner les jeunes qui le souhaitent quand le temps le permet le samedi de 14h30 à 15h30 et le dimanche de 11h à 12h. A ces heures le terrain ne sera donc pas disponible pour ceux qui souhaitent jouer.

Tennis par mauvais temps : c'est possible au **gymnase du lycée en Forêt**, le lundi de 19h à 20 h à et le vendredi de 18h45 à 19h50. Nous offrons un abonnement de 10 heures pour 35€ par personne sur réservation. Il est important que nous utilisions ce modeste créneau pour que notre convention soit renouvelée.

Stages d'été : ils auront lieu du juillet au juillet sous la direction de Thomas Garnier professeur diplômé d'Etat de l'ATAME (Amis du tennis de l'agglomération montargoise et rives du Loing) du lundi au vendredi de 9 à 12h suivant les groupes d'âges et de compétences.

Tournoi de Paucourt 2012 : il aura lieu du 23 juin au 1er juillet. Penser à vous inscrire assez tôt pour organiser les matchs

Pour découvrir le tennis à Paucourt et participer aux activités du club, vous pouvez contacter François Roblin tel : 02 38 98 18 63 ou André Rigollet : 02 38 85 77 06

Rappel : les possesseurs de badge dont les cotisations ne sont pas réglées en 2012, n'ont plus accès au tennis club et doivent restituer ces badges en mairie. Il est interdit aux possesseurs de badge d'utiliser le plateau sportif de l'école pour une autre activité que le tennis, seule activité assurée sur ce terrain.

Composition du bureau :

André RIGOLLET : Président

Simone LAPEYRADE : Secrétaire

François ROBLIN : Trésorier

Annick PAROUX et Didier LE BRETON :

Membres Actifs

Comité des Fêtes

La vie à Paucourt dans les années 1930-1950

On ne peut porter une appréciation sur la vie actuelle dans notre village sans se référer au témoignage de ceux qui enfants ou adolescents vivaient ici au milieu du siècle dernier. Ils ont été témoins de l'évolution des techniques qui ont progressivement modifié leurs modes de vie, leur environnement et la composition sociologique de la population. Leurs témoignages se retrouvent dans les lignes qui suivent.

Avant 1940, il n'y avait guère plus de 250 habitants dont les ressources provenaient essentiellement d'une quinzaine d'exploitations agricoles et forestières

Les chevaux, ânes, mulets et bœufs étaient les seuls moyens de traction. Certains petits fermiers battaient encore au fléau avant 1945, mais beaucoup faisaient appel à une batteuse actionnée par une machine à vapeur dont un exemplaire est encore visible dans une grange ouverte rue de la Vallée. Une douzaine de personnes étaient nécessaires pour en assurer le fonctionnement. Il a fallu attendre les années 60 pour voir apparaître les moissonneuses-batteuses.

On cultivait surtout blé, orge, avoine, luzerne, betterave fourragère et oeillette (qui fournissait de l'huile pendant la guerre). Tous ces grains étaient traités au moulin de Cepoy où ils étaient transportés en charrette. C'était aussi à Cepoy que se trouvait le maréchal-ferrant. La plupart des fermes élevaient des volailles, des cochons, des moutons et possédaient de 2 à 10 vaches pour les besoins en lait, crème, beurre, fromage de la famille; le surplus allant aux marchés. Le taureau préféré se trouvait à La Chapelle St Sépulcre mais les vaches renâclaient à faire la route à pied car elles vivaient en étable.

Pour assurer l'autosuffisance l'arboriculture était une nécessité. Les noyers procuraient de l'huile et leur bois était valorisé. L'« écalage » des noix était l'occasion de veillées où chacun y allait de son histoire ou de sa chanson. Les cerneaux étaient pressés à l'huilerie Malapeau à Montargis.

La culture des pommiers était la seconde ressource financière avec les céréales. Nos compatriotes les plus âgés évoquent encore avec émotion le spectacle de ces « Mille Pommiers » au moment de leur floraison qui faisait penser que la clairière était couverte de neige. Les soins apportés aux pommiers et poiriers (élagage des bois morts, émondage, greffage, piochage) prenaient beaucoup de temps. La suppression du gui (« aguitage ») était obligatoire avant le 15 avril pour éviter une amende de la gendarmerie. Pour récolter les 500 à 1000 kilos de pommes que donnait chaque arbre, toute la famille était mobilisée. Il est arrivé que certains jeunes téméraires se blessent en tombant des arbres où ils étaient montés pour secouer les branches hautes. Jusqu'en 1940, une grande partie de la production était vendue à Paris comme pommes à couteau, le reste servait à la confection du cidre et du vinaigre pour la consommation familiale. Les fermiers de Beauce venaient aussi acheter la boisson de leurs ouvriers pour l'année. Il y avait deux pressoirs hydrauliques ex-

ploités par Ms Dunis et Dufour. Les tonneaux (feuillettes de 120 litres ou pièces de 240 litres) et le marc étaient rechargés sur les charrettes puis redescendus chez les particuliers à l'aide de poulains. Après la guerre une partie était livrée à la cidrerie de Château-Renard.

Jusqu'en 1970 le bouilleur de cru venait s'installer au centre du village, derrière le lavoir et chaque chef de famille venait faire distiller son marc pour confectionner la « gnole ».

Dans les vergers on trouvait aussi des cerisiers (Cerises aigres et bigarraux), des guigniers et des pruniers. Une partie de ces fruits était distillée (kirsch, goutte). On trouve de nombreux cerisiers sauvages (merisiers) en forêt. Le chemin des Grands Genêts s'est aussi appelé chemin des Cerisiers. Ils se distinguent très bien sur la lisière au moment de la floraison.

Certains propriétaires possédaient encore des rangs de vigne jusque dans les années 1950. On en trouvait le long du chemin des Huit Arpents (JulesDère), route de Montargis (Marchand), rue des Ecoles (Dère), rue du Stade (Delaville, Raffard), rue de Cepoy et rue de la Grotte aux Loups.

Tous les paucourtois n'étaient pas propriétaires exploitants ou fermiers. Un certain nombre se louaient pour les travaux agricoles ou forestiers. L'abattage se faisait entre le 15 août et le 15 avril. Il n'était pas rare de voir un alignement de fardiers tout au long de la route de la Chapelle lorsque les charretiers faisaient la pose de midi. Il y avait alors la scierie Delaville à la sortie de la route de la Chapelle St Sépulcre, remplacée par un lotissement, et une autre (Leroy, Cachon) à la sortie de la route de Montargis où subsiste encore la maison du gardien. Les houp-piers étaient débités en bois de chauffage, les éclaircissements étaient transformés en charbonnette et en charbon de bois. 10% était laissé au garde forestier. Dans les années 1950 les premières scies motorisées ont remplacé les passe-partouts et les tracteurs ont pris la place des chevaux.

La vie domestique était rythmée par la confection du pain que l'on cuisait pour la semaine. La lessive se faisait en deux temps: le blanc était mis à bouillir dans la lessiveuse avec cristaux de soude et savon de Marseille, puis la couleur avait sa place dans le « lessu » (reste de lessive). Ensuite on transportait le linge dans une brouette jusqu'au lavoir avec savon, battoir et garde-genoux. Des « canetis » (boudins de paille) tenaient les lentilles d'eau à distance et en hiver il fallait casser la glace et affronter les douloureuses engelures. (Ce n'est qu'en 1955 que les premières maisons eurent l'eau courante). Les plus démunis devaient demander un permis pour aller ramasser du bois mort en forêt.

Quelques festivités venaient toutefois apporter un peu de joie : la St Eloi le 1 décembre donnait lieu à un défilé et à un brandon. On fêtait aussi la St Louis le 25 août sans doute pour marquer la transition entre les moissons et les labours. Plus tard il y eut aussi des bals devant l'auberge.

Le Saviez-vous ?

L'année 1939 allait bouleverser cette vie rurale, laborieuse mais paisible, comme l'avait fait la guerre de 14-18 quand pratiquement chaque famille avait perdu un père ou un fils. Cela a bien sûr commencé par l'exode qui pour la plupart s'est fait à pied ou à vélo. Les rescapés évoquent les cadavres le long de la route, les nuits passées dans les fossés, les restes de pain et de nourriture avariée glanés ici et là. Beaucoup ne purent franchir la Loire. Au retour, effectué dans les camions de la Wermacht, ils trouvèrent les maisons ouvertes et partiellement pillées, les quelques biens récupérables éparpillés dans le village.

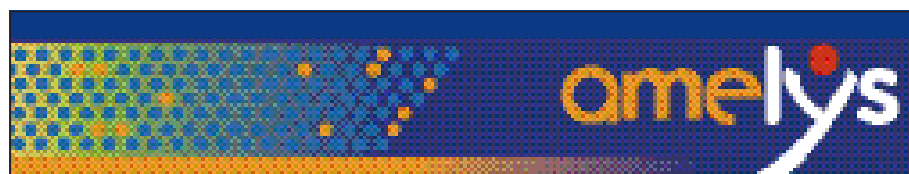
Comme dans beaucoup de campagne, les paucourtois n'eurent pas à subir de grandes restrictions alimentaires et les troupes allemandes ne venaient que rarement. Le remplacement du café par la chicorée a cependant marqué les esprits. Ce n'est que le 22 août 1944 que la guerre prit un tour tragique à Paucourt. Alors que les troupes américaines approchaient de Montargis par l'ouest, la garnison allemande avait entrepris d'évacuer la ville dans la nuit tout en maintenant une arrière-garde en forêt. Contre toute attente, un détachement américain avait contourné le massif forestier et arrivait par la route de Griselles. Beaucoup d'habitants vauquaient à leurs tâches quotidiennes lorsque vers 17 heures 30 deux officiers allemands en voiture demandèrent aux habitants de rentrer chez eux parce qu'un combat allait avoir lieu. Un char américain, parvenu près de l'église, détruit le véhicule entraînant la mort des deux officiers et l'incendie d'une ferme. D'autres soldats allemands trouvent la mort en quelques minutes. En même temps un drame, qui va endeuiller la commune, se déroule au Bout-d'en-Haut : un soldat américain est surpris par un soldat allemand qui le blesse puis vient l'achever sous les yeux de M. Pigoni et Mme Gladel, sa belle-mère. Celle-ci ne peut s'empêcher de marquer sa désapprobation. En réponse l'allemand la repousse dans la maison et lui lance une grenade mortelle. M. Pigoni qui s'était réfugié dans une chambre aura droit à une balle dans la jambe avant

que les soldats U.S. n'abattent le meurtrier. Malgré les nombreux accrochages qui se sont produits en d'autres points, le décès de Mme Gladel fut le seul dans la population locale. Vingt-deux allemands trouvèrent la mort, beaucoup furent blessés ou faits prisonniers. Nous ignorons le nombre de victimes chez nos libérateurs.

Jusqu'à la fin des années 40, la vie a repris son cours habituel, mais la décennie suivante allait apporter de nombreux changements. Avec eux les américains ont amené la motorisation de nombreuses activités. Les tracteurs et les premières voitures automobiles ont entraîné la disparition des animaux de trait (chevaux, mulets, ânes). L'apparition des charrues multi-socs a entraîné la disparition progressive des pommiers également victimes de nouvelles variétés cultivées différemment. Même les jeunes filles ont dû aller chercher du travail à l'extérieur, traversant la forêt à bicyclette, matin et soir, pour aller à Chalette ou à Montargis. Des marchands ambulants ont commencé à faire des tournées dans le village quand les fermes disparaissaient rapidement. Plus aucune n'est encore en activité directe mais les bâtiments sont parmi les constructions les plus anciennes que l'on peut reconnaître dans la commune grâce aux proportions typiques de l'architecture agricole gâtinaise (toit à deux pentes sans débordements, couvertures en petites tuiles de pays, chaînes d'angle et encadrements en briques). Les changements apportés au paysage de la clairière traduisent les bouleversements entraînés par l'évolution technique. Seule la volonté des élus permettra de maintenir un caractère rural à la commune.

Remerciements à Mmes Berlioz, Siguret, Rabaglia (petite fille de Mme Gladel), et à Ms Alba, Delaville, François et Siguret (†), pour avoir bien voulu confier leurs souvenirs à M. Michel Girardy.

Nos joies nos peines.



www.amelys-bus.fr

- **Dans l'agglomération montargoise** pensez au réseau amelys : lignes 23, 24 et 45 au départ de Paucourt.
- **Flexo**, solution de transport à la demande, disponible le mercredi et le samedi sur simple appel au 02 38 85 28 53.



